

1/ La communauté d'agglomération – rencontre du Président – 7 mars

Nous étions présents à la réunion entre le Président de la CASGBS et le CADEB, le 7 mars, dont voici quelques éléments :

➤ **Servier**

M. Fond donne l'assurance de son soutien à la mairie de Croissy afin que les terrains des laboratoires Servier soient maintenus en ZA. Il s'agira probablement d'activités tertiaires, compte tenu de la difficulté d'attirer des activités proprement industrielles, le coût du terrain étant devenu très élevé. Toutefois il précise que dans le contexte actuel ce sont les logements qui payent les installations économiques. Dans ce même contexte définir des ZA est de plus en plus difficile les investisseurs pouvant différer leur décision.

L'AdCR est favorable à l'implantation d'activités tertiaires et notamment dans l'enseignement et la formation. L'AdCR demande de préserver les espaces verts du site et de lutter contre une dégradation supplémentaire de la circulation.

➤ **Berge de Seine**

En ce qui concerne le Paris-Londres un programme sera proposé par le SMSO en avril 2023 pour l'aménagement de la voie sur berge et des pistes cyclables. La signalétique et la chaussée très abimée devait être refaites.

➤ **Compostage déchets alimentaires**

Un projet « Up-cycle » auquel Croissy va se joindre va permettre de tester des composteurs électromécaniques. Au total le test a lieu sur 5% de la population de l'agglomération et concerne 5 villes volontaires, Houilles, Le Pecq, Le Port-Marly, Saint-Germain-en-Laye, et prochainement Croissy. Cette expérience est prévue pour une durée d'environ 1 an.



2/ La communauté d'agglomération – Plan climat

La Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine lance une consultation publique sur le Plan Climat Energie Territorial (PCAET) du 17 février au 17 avril. Tous les habitants de l'Agglo peuvent s'exprimer durant cette période avant son adoption définitive en mai 2023.

Ce projet de développement durable fixe des objectifs chiffrés portés par un plan d'action pour permettre à l'intercommunalité de coordonner la transition énergétique et écologique sur le territoire.

Vous pouvez formuler vos observations :

- Par mail à l'adresse suivante : participation.planclimat@casgbs.fr
- Par écrit sur le registre de consultation prévu à cet effet, disponible dans les locaux de la CASGBS, Parc des Érables, bâtiment 4, 66 route de Sartrouville au Pecq, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

L'intégralité du Plan Climat et les documents associés sont consultables en ligne [sur le site internet de la CASGBS](#)



3/ Le Vésinet : conseil de quartier Princesse - 13 février

Nous étions présents à la dernière réunion du conseil de quartier princesse, le 13 février, dont voici quelques éléments :

➤ Sens interdit avenue de Lorraine

Les riverains rue de Lorraine demandent de mettre un sens unique, et donc un sens interdit pour les usagers voulant quitter le Chemin de Ronde.

L'Association du Chemin de Ronde est opposée à ce sens unique de l'avenue de Lorraine, car les usagers du Chemin de Ronde doivent déjà faire un détour suite à la mise en sens unique de l'avenue de la prise d'eau. Ce serait la 2^{ème} rue qui serait mise à sens unique sur le Chemin de Ronde, ce qui concentrerait le trafic sur la seule rue restante qui est la Route des Cultures. L'association propose une réunion sur le sujet pour arriver à une position commune.

➤ Petit parking et prises électriques

L'installation de prises électriques se fera au printemps sur un petit parking à l'entrée du parc Princesse.

➤ Rapport sur l'état et l'amélioration des lacs et rivières

Il est toujours en cours de rédaction. Un marché de 3 ans devrait être confié à Suez pour l'entretien des lacs et rivières.

➤ Police municipale

Elle passe régulièrement dans le quartier Princesse. Bientôt des policiers circuleront également à vélo dans le Parc Princesse.

➤ Une distribution de compost est organisée par la Ville à destination des Vésigondins.



Pour en bénéficier, rendez-vous au **Parc Princesse le mercredi 5 avril de 8h30 à 12h30.**

Inscription obligatoire : <https://www.levésinet.fr/actualite/distribution-de-compost/>

- **Conseil de quartier**, Prochaine élection juin 2023.

4/ Le Vésinet : logements sociaux

La mairie du Vésinet nous informe qu'au 1^{er} janvier, la ville est dotée de 911 logements sociaux. Rapporté au nombre total de résidences principales, le taux de logements sociaux de la commune est de 12,98%, ce qui est inférieur au 25% exigés par la loi.

De ce fait, la Ville est soumise au prélèvement annuel de solidarité dit prélèvement SRU. En raison du retard pris dans l'adoption des décrets d'application de la loi 3DS, une adaptation exceptionnelle de l'échéancier du prélèvement, applicable uniquement en 2023, devrait être retenue dans ces décrets. La notification du prélèvement devrait intervenir à l'été 2023, et un étalement des échéances du prélèvement aurait lieu à partir du mois d'août 2023, sous réserve du calendrier d'adoption des décrets.

<https://www.levésinet.fr/actualite/les-logements-sociaux-au-vesinet/>

5/ Le Pecq – Travaux rue du 11 novembre

La mairie du Pecq a déposé un courrier dans les boîtes aux lettres des riverains (fin février) confirmant les travaux rue du 11 novembre, et dans un premier temps l'enfouissement des réseaux aériens, la modernisation de l'éclairage public et la reprise du trottoir.

La société ANIXI est en cours de finalisation de son étude des branchements électriques et téléphoniques de chaque propriété (côté Pecq et côté Vésinet). **Si vous n'avez pas encore eu de rendez-vous, merci prendre contact au 06 22 64 03 67.**

Nous sommes dans l'attente de la réponse des mairies quant à la réalisation de la réfection de la chaussée et l'aménagement pour la sécurisation du flux de circulation.

6/ Le Cadeb

L'AdCR est membre du Cadeb depuis 2016, collectif de 22 associations.

- **Agrément**

Le Cadeb bénéficie d'un agrément préfectoral de protection de l'environnement dans un cadre départemental qui doit être renouvelé tous les cinq ans. Dans ce cadre il bénéficie de compétences particulières et notamment : « participation aux instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable. »

L'agrément du Cadeb a été renouvelé par la préfecture en janvier 2023.

- **Bilan déploiement vélos et trottinettes TIER dans l'agglomération**

Le bilan à 6 mois est globalement positif.

L'utilisation des trottinettes est toujours supérieure à celle des vélos.

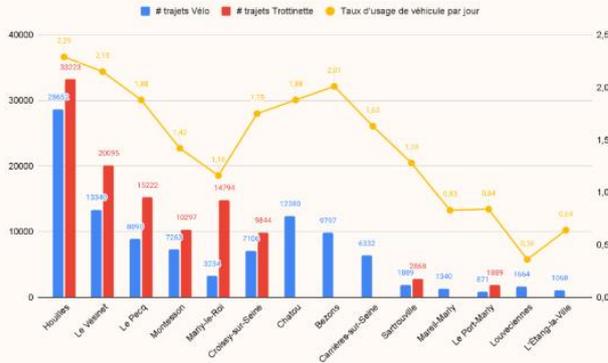
L'accidentologie est très faible, notamment au niveau des trottinettes.

Nos adhérents vont recevoir l'intégralité du document.



Suivi de performance

Nombre de trajets et taux d'utilisation de véhicule* par ville depuis le lancement



- Les meilleures performances sont observées dans **les villes ayant des trottinettes et des vélos**
- Les villes les plus performantes : **Houilles et le Vésinet**

TIER

Suivi de performance

Service très sécurisé: 0.003% de taux d'accidentologie

- CASGBS : 0,003 % taux d'accident

Détail	Nombre
Vélo	5
Trottinette	1

En moyenne 1 incident pour 34k trajets

- GROUPE TIER : 0.005% taux d'accident (tous modes confondus)
- Rapport de Sécurité publié en janvier 2023
 - Rédigé par le comité de sécurité indépendant et pluridisciplinaire
 - 3 focales : comportements, Véhicules et opérations, infrastructures



TIER

7/ Association partenaire membre du Cadeb à l'honneur

Visite accompagnée autour des lacs et rivières du Vésinet le **dimanche 19 mars à 15h.**

Cette promenade sera guidée par un bénévole de la Société d'Initiatives et de Défense du Site du Vésinet (SIDSV).

<https://sidslevesinet.fr/>

Réservation ici : <https://reservation.seine-saintgermain.fr/visite-guidee-autour-des-lacs-et-rivieres-du-vesinet.html>



8/ Appel à cotisation 2023

Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour nous faire entendre et défendre avec efficacité nos demandes concernant la sécurité, la limitation de la densification urbaine, la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie.

Notre trésorière se tient à votre disposition pour recevoir votre cotisation de 15 € pour votre adhésion 2023 à notre association, il s'agit de Mme Béatrice Millet, 25 rue du 11 Novembre, 78110 Le Vésinet.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'adhésion avec toutes les informations nécessaires.

Si vous souhaitez vous investir sur un sujet en lien avec les actions de notre association n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus !

- **Vous pouvez retrouver tous nos bulletins d'information** sur notre site, rubrique « Bulletins d'information » :

http://www.associationducheminde.sitew.fr/BULLETTINS_D_INFORMATION.H.htm

- **Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook :**

<https://www.facebook.com/Associationducheminderonde/>

- **Pour adhérer à notre association** (cotisation 2023) toutes les informations sur notre site, rubrique « Bulletin d'adhésion »

http://www.associationducheminde.sitew.fr/CONTACT_ADHESION_Partenaire.E.htm

